

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Concours des jardins, balcons et potagers fleuris : la remise des prix !

La Ville organise la remise des prix de la seconde édition du concours des jardins, balcons et potagers fleuris, le vendredi 30 juin, à 18 h 30, dans le parc de l'Hôtel de Ville.

En mars dernier, la Ville de Villenave d'Ornon a lancé la deuxième édition de son concours visant à récompenser les actions menées par les habitants en faveur de l'embellissement et le fleurissement de leurs jardins et balcons. Pour cette deuxième édition, la Ville a dévoilé **deux nouvelles catégories : les potagers et les espaces de jardinage collectifs (jardins et potagers inclus)**. Par ailleurs, elle a aussi ajouté de **nouveaux critères à sa grille d'évaluation en lien avec le développement durable** pour inciter les participants à adopter des pratiques de jardinage plus respectueuses de l'environnement (équipements écologiques, méthodes d'entretien, utilisation de produits naturels...).

Une **vingtaine de participants** se sont prêtés au jeu cette année. Parmi eux, **deux structures collectives ont inauguré la catégorie des jardins et potagers collectifs** : l'association Les jardiniers de la forêt nourricière et la crèche municipale Le Carrousel. Par ailleurs, plusieurs **jardiniers des Jardins familiaux de Baugé** ont candidaté à titre individuel.

Le jury, composé des deux élues en charge du quartier Sud, Mme Brigitte Beau-Poncie et Mme Anne-Marie Lemaire, d'un membre du Conseil de quartier sud, d'une habitante du quartier Sud et de deux membres du Conseil municipal des jeunes, a rendu visite à tous les participants afin d'attribuer des notes et définir un classement.

Les lauréats seront dévoilés lors d'une soirée de remise des prix organisée le vendredi 30 juin, à 18 h 30, dans le parc de l'Hôtel de Ville. Cette cérémonie aura lieu en présence de Monsieur le Maire et de son Conseil municipal, des membres des Conseils de quartiers, du Conseil municipal des jeunes, du jury et des partenaires du projet, à savoir ASTREDHOR, Jardiland, Château Baret et l'Atelier Floral, qui ont tous contribué à la confection des lots remis aux gagnants. Tous les participants seront conviés à assister à cette remise des prix pour découvrir sur place le classement final.

Après la remise des prix, un vin d'honneur sera servi aux invités. Par ailleurs, cette cérémonie sera aussi l'occasion de découvrir une exposition éphémère des photos des jardins, balcons et potagers prises par les membres du Conseil municipal des jeunes durant les visites.

Infos pratiques : Pôle Proximité, Attractivité et Ville Durable – 05 57 99 09 10
Hôtel de Ville, 14 bis rue du Professeur Calmette, 33140 Villenave d'Ornon

Suivez-nous sur villenedornon.fr / Facebook @mairievillenedornon

[Contact presse](mailto:service.presse@mairie-villenedornon.fr) : Service communication - Mairie de Villenave d'Ornon
service.presse@mairie-villenedornon.fr - 05 56 75 69 39